



MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 31 mai 2024, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

- Logement: abrogation de la délibération N°06-2024, détermination du tarif du loyer et attribution - 6 rue du cimetière,
- Logements communaux: Avenir des logements,
- Finances: virements de crédits de chapitre à chapitre pour 2024,
- Finances: contrat de service 2nd radar pédagogique,
- Finances: demande du Barilois,
- Finances: vérification périodique des buts sportifs, des équipements et des aires de jeux
- Personnel: Prime de pouvoir d'achat, exceptionnelle, attribution et décision,
- Personnel: Poste d'adjoint technique et tableau des effectifs à compter du 1er juin 2024,
- Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables sur le territoire Bourthois,
- Éclairage public: horaires,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 24 mai 2024

Le Maire

Géraldine 
